

autres paysages autres repères

Dépérissement des forêts en Suisse : situation actuelle par Pierre Mühlemann

ingénieur forestier dipl. EPFZ et master en administration publique,
Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage
Direction fédérale des forêts, CH - 3003 Berne (Suisse).

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, les dépêches sur l'état de santé de la forêt suisse ne font plus la une de l'actualité. Pourtant, la situation générale, même si elle ne justifie pas des réactions de panique, reste inquiétante. Le service de la Confédération helvétique responsable de la politique forestière, la Direction fédérale des forêts (division principale de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage), et l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage de Birmensdorf près de Zurich ont informé, fin 1993, sur l'état et sur les méthodes d'observation de la forêt suisse. Voici les principaux résultats.

« Dépérissement des forêts » : augmentation à long terme des défoliations

Selon l'Inventaire des dégâts aux forêts réalisé par l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (FNP), 18% des arbres de la forêt suisse présentent une défoliation nette (supérieure à 25%). Ces arbres sont considérés, sur la base des conventions internationales, comme endommagés. L'évolution à long terme montre un accroissement de la proportion des arbres endommagés, leur nombre ayant plus que doublé depuis 1985, mais également une certaine stabilisation de la situation depuis 1990.

On remarque en général que les arbres en zones de montagne présentent une défoliation supérieure à ceux des arbres des zones de plaine et que l'état des résineux est moins satisfaisant que celui des feuillus.

Bostryches : les régions touchées par les ouragans de 1990 sont particulièrement menacées

Le Bostryche typographe a trouvé des conditions idéales pour se multiplier. Les ouragans de l'hiver 1990 et des conditions météorologiques favorables durant les derniers étés ont créé des conditions de ponte idéales. En 1992 et en 1993, il a fallu exploiter prématurément plus d'un

demi-million de mètres cube d'épicéa à cause du bostryche. Ce volume d'exploitations dites forcées correspond à 10 à 15% des exploitations en Suisse.

Le Service phytosanitaire d'observation et d'information du FNP estime qu'il est nécessaire de procéder de manière différenciée dans la lutte contre le bostryche typographe. Des méthodes de prévention et de lutte appropriées et précoces permettent de limiter les dégâts. En forêt de montagne, là où les dégâts sont particulièrement importants, il n'est pas toujours possible d'abattre et d'écorcer les épicéas dès qu'ils sont infectés. Ceci malgré des moyens de transport et des méthodes d'abattage modernes. Les services forestiers régionaux sont obligés de concentrer leurs efforts sur les forêts exerçant une protection des habitats, voies de communications ou infrastructures.



Galleries sous-corticales de *Ips typographus* (Coléoptère Scolytidae)

Appréciation politique de la situation

L'évolution de l'état de santé de la forêt suisse demeure une source d'inquiétudes pour les responsables de la politique forestière suisse. La Direction fédérale des forêts de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage est inquiète de l'augmentation de la proportion d'arbres endommagés dans les régions de montagne, là où les forêts remplissent des fonctions vitales pour l'homme, son environnement et l'économie régionale. Le phénomène du dépérissement des forêts est encore aggravé par la multiplication du bostryche qui a occasionné l'effondrement de peuplements entiers dans des forêts protectrices.

Les services forestiers locaux sont dans une situation difficile. D'une part, ils doivent procéder à des exploitations forcées à grande échelle. D'autre part, ils doivent assurer l'entretien des forêts par des interventions sylviculturales et des coupes de régénération. Dans les régions où les dégâts sont importants, cela n'est plus possible. De plus, la situation financière très précaire des collectivités publiques et des propriétaires de forêts limite leurs possibilités d'intervention et exige la définition de priorités claires afin de maintenir les diverses fonctions de la forêt.

Recherches sur l'état des forêts : un bilan

Le professeur Rodolphe Schlaepfer, directeur de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage tire de dix ans de recherche et d'observation des forêts en Suisse le bilan suivant :

- le critère le plus connu du public pour décrire l'état de santé des forêts est la défoliation. Nous savons que ce critère n'est pas suffisant à lui seul pour fonder un jugement de l'état de santé des forêts;
 - les résultats de l'Inventaire des dégâts aux forêts montrent, que sur l'ensemble de la période 1985 - 1993, la défoliation tend à augmenter. Cependant, depuis 1990, la situation s'est stabilisée;
 - il n'a pas été constaté de mortalité anormale des arbres due à des causes inconnues;
 - la largeur moyenne des cernes du sapin et de l'épicéa ne marque pas, ces 80 dernières années, de tendance à la diminution. L'accroissement ligneux est plutôt en hausse;
 - il existe localement des effondrements de peuplements causés par les ouragans et les bostryches ;
 - le rajeunissement est souvent rendu difficile en raison des dégâts du gibier.
 - la recherche n'a pas été en mesure de mettre en évidence, en forêt, une relation, soit directe soit indirecte, entre la pollution et la défoliation. Cela signifie soit qu'une telle relation n'existe pas, soit que la méthode utilisée n'est pas adéquate pour déceler son existence. Cependant, d'après des analyses de sol et des essais effectués en chambre de fumigation sur déjeunes plantes, il faut admettre que les dépôts azotés et l'ozone sont des facteurs de risques potentiels pour les forêts suisses ;
 - les conditions climatiques exercent une influence sur la défoliation du houppier en forêt ; leur effet sur l'activité photosynthétique des épicéas de certaines stations forestières a été démontré.
- Pour le Professeur Schlaepfer, il est difficile d'émettre une appréciation fiable de l'état général des forêts suisses. Sur la base des résultats mentionnés, il pense que leur état de

santé n'est pas meilleur qu'il y a dix ans. A l'échelle locale, il existe certes des peuplements en mauvais état. Cependant, au niveau national, une comparaison avec des cas extrêmes montre que la situation en Suisse ne justifie pas des réactions de panique. Cela n'empêche pas que l'avenir des forêts suisses inquiète encore le Professeur Schlaepfer, car les défoliations observées sont aujourd'hui plus élevées que dans les années 80 et les facteurs de risques subsistent. Il pense notamment à la sécheresse, aux ouragans, aux dépôts azotés, à l'ozone, au bostryche et au gibier.

Malgré la quantité importante de résultats obtenus, le Professeur Schlaepfer constate des lacunes et des incertitudes dans nos connaissances. Cette situation ne justifie cependant pas une remise en question des mesures prises dans les années 80 en faveur de la forêt et de notre environnement. Le Professeur Schlaepfer félicite les politiciennes et politiciens qui ont eu la clairvoyance de prendre des décisions dans un esprit de prévoyance. Ces décisions sont en faveur des générations futures, même si la science n'a pas mis en évidence un lien entre la pollution et l'état de santé de nos forêts.

Programme d'inventaires forestiers

Le but principal du Programme d'inventaires forestiers suisse, constitué en 1992, est l'observation et l'appréciation aussi globales que possible de l'état et de l'évolution de la forêt suisse. Il est donc une des bases de décision des politiques environnementale et forestière.

Le Programme d'inventaires forestiers comporte quatre activités d'observation des forêts,

- l'Inventaire forestier national ;
- l'Inventaire des dégâts aux forêts ;
- les Observations de l'écosystème forestier sur des placettes permanentes ;
- le Service phytosanitaire d'observation et d'information.

Commentaire politique

Le Directeur fédéral des forêts, Monsieur Heinz Wandeler, se réjouit tout d'abord que les craintes d'un dépérissement de nos forêts, qui avaient été exprimées en 1983 sous l'effet du choc causé par des dégâts aux forêts alors inconnus, n'aient pas été confirmées. Durant ces dernières années, les chercheurs ont engagé de nombreux moyens pour élucider les causes du "dépérissement des forêts". Pour les chercheurs, tout comme pour les responsables politiques, il s'avère qu'il est indispensable de considérer et d'étudier la forêt en tant qu'écosystème formant un tout.

Conservé la forêt non seulement dans son aire mais également en tant que biocénose proche de l'état naturel est un mandat très concret, inscrit dans la Loi fédérale sur les forêts. C'est pourquoi il ne faut rien négliger pour éliminer toute menace pour l'écosystème forêt provoquée par des activités humaines, que ce soit dans le domaine de la protection de l'environnement ou dans celui de l'économie forestière.

Pour le moment, les nombreuses lacunes dans nos connaissances ne permettent pas un pronostic fiable concernant l'évolution de l'état de santé des forêts suisses. Cette circonstance fait qu'il est d'autant plus difficile d'évaluer les mesures à long terme qui sont indispensables pour assurer la conservation de la forêt suisse.

Outre la défoliation des houppiers, l'Inventaire des dégâts aux forêts recense, depuis 1993, d'autres critères comme les dommages causés aux troncs, les dégâts dus aux insectes et aux champignons, la position sociale de l'arbre dans le peuplement, le nombre de branches sèches ou encore la couleur des feuilles. Il comporte aussi des analyses des sols et un recensement de la végétation, ce qui permettra de mieux décrire les conditions du milieu.

Si l'Inventaire des dégâts aux forêts nous renseigne quelque peu sur l'état des arbres, il n'en dit pas assez à propos des écosystèmes forestiers. C'est la raison pour laquelle des placettes d'observation permanente sont actuellement installées dans les associations forestières principales aux quatre coins de la Suisse. L'observation permanente a pour objectifs :

- une saisie intégrée et cohérente de données concernant l'état actuel et l'évolution des écosystèmes forestiers ;
- l'acquisition de bases scientifiques permettant une gestion durable des écosystèmes forestiers ;
- l'évaluation de l'impact des facteurs de stress.

Les dégâts aux forêts et l'étude des facteurs intervenant dans les écosystèmes forestiers restent certes l'un des grands thèmes de discussion. Mais l'intérêt pour les prestations de la forêt ne fait que s'accroître. Il est aussi source de conflits. Car la forêt doit remplir de nombreuses fonctions : si, par le passé, elle était avant tout destinée à produire du bois et à protéger contre les catastrophes naturelles, le spectre des prestations que doivent fournir les propriétaires ne fait que s'élargir. La forêt doit constituer un dernier refuge pour animaux et plantes menacés, offrir aires de détente, pistes pour cavaliers, sentiers éducatifs ou routes pour le vélo tout terrain et constituer un élément du paysage intact, naturel.

L'Inventaire forestier national livre des données fondamentales sur les fonctions de la forêt.



Des indications sur les lisières constituent un critère permettant d'apprécier la valeur écologique des forêts et sont relevées dans le cadre de l'inventaire forestier national

La forêt suisse présente actuellement une série de dommages dont les origines sont connues. Le Service phytosanitaire d'observation et d'information suit l'évolution des insectes forestiers, des maladies cryptogamiques et bactériennes et des méfaits du gibier. Il conseille les services forestiers et les propriétaires sur les mesures de prévention et de lutte.

Le Programme d'inventaires forestiers est complété par un volet de mesures d'appoint dont l'un des objectifs est d'assurer la valorisation des résultats des inventaires afin de les rendre accessibles à la pratique forestière, aux politiciens et aux citoyens. De plus, dans le cadre de ces mesures, des inventaires locaux complètent les études à l'échelle nationale et des projets interdisciplinaires favorisent la coopération entre la recherche, la pratique et l'enseignement.

Sources:

Dossier de la conférence de presse sur le Programme d'inventaires forestiers du 26 octobre 1993.

Auteurs : OFEFP/Direction fédérale des forêts et Institut fédéral de recherche sur la forêt, la neige et le paysage.

